

Une politique de civilisation ...

Lors des traditionnels vœux du 31 décembre, Nicolas Sarkozy a promis pour le pays « une politique de civilisation ».

Aussitôt, les médias se sont interrogés sur la signification d'une telle annonce ...

Ses partisans tentent d'expliquer la formule par une ambition nouvelle pour la France. L'opposition socialiste parle, elle, d'une formule creuse et sans grande signification.

Alors une formule de plus ? Voir !

Ne prenons que l'exemple de la politique menée dans l'Education Nationale. Que vit-on depuis quelques temps ?

- **Une diminution drastique du nombre de fonctionnaires** : suppression annoncée de **243 postes** à la rentrée prochaine dans le second degré dans notre académie, baisse des recrutements aux concours ...

- **Une volonté de nous faire travailler toujours plus** : transformation de **87 postes en 1566 heures supplémentaires** à la rentrée prochaine dans notre académie, sans compter toutes les tâches nouvelles que l'administration tente chaque année de nous ajouter.

- **Une incitation à se plier obligeamment aux différentes directives** pour ne pas parler de soumission avec l'espoir de gagner un peu plus : le bon fonctionnaire peut ainsi espérer se voir attribuer quelques HSE, puis de nombreuses années plus tard passer à la hors classe – seulement s'il reçoit la bénédiction de son administration.

- **Une offre de formation qui va diminuer** parce qu'elle coûte trop chère : bac pro en 3 ans au lieu de 4, disparition annoncée du BEP (combien de jeunes n'iront donc pas au-delà de la 3^{ème} ?), suppression de la carte scolaire ...

- **Une chasse ignoble à l'Etranger** : les exemples d'enfants sans papiers menacés d'expulsion sont nombreux dans nos établissements scolaires et les objectifs fixés aux préfets n'ayant pas été atteints, aucune trêve n'est à attendre.

- **Une criminalisation de la solidarité** : la relaxe de Florimond Guimard, syndicaliste du Snuipp, ne doit pas faire oublier les tentatives de transformer le militantisme et l'opposition à une expulsion en un délit.

Oui, si on réfléchit un tant soit peu à la politique mise en place, on s'aperçoit que c'est une transformation en profondeur de la société qui s'opère : destruction d'emplois stables, valorisation de l'individualisme par rapport au collectif, abandon de l'idée d'amener chaque jeune au maximum de ses capacités pour privilégier quelques-uns aux dépens des autres, dénigrement du concept de solidarité ...

Sarkozy a raison : on pourrait donc bien parler d'une politique pour une nouvelle « civilisation », celle du chacun pour soi et de l'ultralibéralisme.

Et si le 24 janvier prochain nous serons bien en grève pour notre pouvoir d'achat, contre les désormais habituelles suppressions de postes, beaucoup le seront également, consciemment ou non, pour refuser cette société qu'on nous prépare pour demain !

*Pour le secrétariat départemental,
Olivier Provost*

Pour nous contacter :
snes89@dijon.snes.edu

SNES-FSU 89,
185 Rue Campenon,
89700 TONNERRE

03 86 55 26 23



Sommaire :

page 1 : Edito

page 2 : Rentrée 2008
Retraites
Prime de Noël pour nos chefs établissement

page 3 : Fusion collèges Puisaye
Action sociale
Contrat d'objectifs
Dialogue social ...
Calendrier du bac

page 4 : Stage Langues Vivantes
Grève du 24 janvier

CPPAP N°03079
Imprimé par nos soins

Directeur de la publication :
Pascal Meunier
185 Rue Campenon,
89700 TONNERRE
Tel : 03 86 55 26 23
e-mail : snes89@dijon.snes.edu

Prix : 0,50 euro

NUMÉRO
198
Janvier 2008

Collèges-lycées-CIO : encore une mauvaise rentrée en préparation !

Quelques données

Entre la rentrée 2003 et la rentrée 2007, les collèges de l'Yonne ont perdu 114 postes définitifs et les lycées 34.

Dans le même temps le nombre des Heures Supplémentaires Années ont fortement augmenté, notamment à cette rentrée pour atteindre une moyenne de 1 HSA par poste en collège et 1,6 HSA par poste en lycée. Mais les HSA ne représentent qu'une partie des heures supplémentaires distribuées (sans aucun contrôle démocratique dans les établissements) !

Le nombre d'élèves a diminué, mais de façon moindre.

Les collèges ont perdu 1510 élèves (soit une baisse de 9,7%) et les lycées 462 (baisse de 7,1%).

La rentrée 2008 devrait voir le nombre d'élèves en collège quasiment stable et les effectifs en lycée baisser d'environ 150 élèves.

243 postes en moins

La rentrée 2008 se présente de nouveau avec une forte diminution de postes (et une augmentation d'HSA).

L'académie de Dijon perd 243 postes (264 l'an passé) non compris les supports pour stagiaires IUFM (dont on sait que le nombre diminue, le nombre de postes aux concours de recrutement diminuant de nouveau- baisse de moitié en 5 ans).

Le ministère cherche donc tous les moyens pour que ça « passe » quand même.

La transformation des BEP 2 ans et Bac Pro 2 ans en une seule entité Bac Pro en 3 ans en fait partie (peu importe la réussite des élèves, et s'ils allaient vers l'apprentissage, ça serait encore mieux !)

En lycée, la réforme des STI-STL est toujours bloquée.

En ce qui concerne la voie générale, après avoir déclaré qu'il ferait des propositions en janvier, le ministre parle du mois de mars ou du mois de mai. Aucune information officielle n'est donnée sur les pistes de travail explorées par le ministère mais il sera certainement question d'une réduction de l'offre de formation (en regroupant au maximum les enseignements, en diminuant les possibilités d'options...), d'une diminution de l'horaire des élèves, d'une refonte de la classe de seconde (voir rapport de l'Inspection générale sur la série L, juillet 2006, <http://media.education.gouv.fr/file/63/8/3638.pdf>, sur la série S rapport série S, novembre 2007, <http://media.education.gouv.fr/file/51/2/21512.pdf>)

Il n'est pas impossible aussi que l'opération « reconquête du mois de juin » se traduise par moins d'heures de cours pendant le reste de l'année !!!

En collège, selon J.L.Nembrini, directeur général de l'enseignement scolaire « *les horaires devront baisser dans les années à venir* » ! On est donc averti. Cela passera certainement par une plus grande autonomie des collèges au niveau des horaires d'enseignement, par la mise en œuvre des groupes de compétences en LV (en supprimant les sections européennes ?), par la généralisation de l'accompagnement éducatif le soir (au détriment des heures pendant la journée ?).

Orientation

Un enseignant ne sera jamais conseiller d'orientation psychologue !

La division par 5 en quelques années du nombre de recrutements de COPsy ne laisse aucun doute : à la rentrée prochaine, des postes ne seront pas pourvus !

Le gouvernement voudrait transférer les COPsy aux Régions, ceux-ci ne feraient alors que de l'insertion dans l'emploi existant localement.

C'est pourquoi le ministère essaie en 3 jours de faire des professeurs principaux des COPsy : ridicule ! (voir article <http://www.snes.edu/snesactu/spip.php?article2825>)

Pascal Meunier

Retraites : travailler toujours plus longtemps pour une pension de plus en plus réduite ?

Le gouvernement de nouveau cherche à esquiver le débat sur le bilan des réformes des retraites et veut passer en force sur un nouvel allongement de la durée d'assurance.

Il vient de publier un rapport préconisant de porter la durée d'assurance à **41,5 annuités d'ici 2020** et essaye d'imposer l'idée qu'il n'y a pas d'alternative.

Le slogan « travailler plus longtemps parce que l'on vit plus longtemps » n'est là que pour cacher la **baisse programmée des pensions**, qui est le véritable objectif de ces réformes.

La FSU refuse que le nécessaire débat démocratique sur l'évolution des retraites soit interdit par l'énoncé de règles technocratiques au nom de contraintes présentées comme objectives, alors qu'elles portent des **choix politiques de société** qui sont ainsi masqués aux yeux de l'opinion.

Pouvoir d'achat : pas tous logés à la même enseigne !

A l'heure où le ministre de la fonction publique refuse de discuter de la hausse du point d'indice pour l'ensemble des fonctionnaires, où aucune revalorisation salariale n'a eu lieu pour l'année 2007, où celle de 2008 apparaît encore très hypothétique et où l'on peut craindre qu'elle se limitera au désormais habituel « travailler plus pour gagner - un petit peu - plus », nous apprenons que nos chefs d'établissement ont eu droit, eux, à de belles petites étrennes : 750 euros ...

Pour services rendus ?

Il est vrai que ces dernières années, ils ont été de bons petits soldats à appliquer sans vraiment sourciller les directives ministérielles en voulant nous faire croire qu'il s'agissait d'une chance unique pour l'établissement !

Et oui, nous sommes vraiment entrés dans l'ère de la rémunération au « mérite » ...

FUSION DE TROIS COLLEGES DE PUISAYE : ABANDON... MOMENTANE

Le 24 septembre, l'Inspecteur d'Académie se rendait au collège de St Sauveur pour annoncer un projet de regroupement administratif : un seul chef d'établissement (à la rémunération plus attractive), un seul CA.

Ce projet a soulevé l'inquiétude des collègues : crainte de voir la DHG diminuer et donc de fermetures de classes, crainte d'être dorénavant affectés sur les trois établissements au gré des besoins.

Malgré les assurances réitérées de l'Inspecteur d'académie, les collègues ont multiplié les réunions et ont pris contact avec les parents ainsi qu'avec les élus ; des pétitions s'opposant à ce projet ont vu le jour ; la presse régionale s'est fait l'écho de ce projet.

A la suite de toutes ces actions, un vote a été organisé au sein de chaque collège, et un refus net de ce projet a été émis.

Le Conseil municipal de St Sauveur s'est lui aussi opposé à ce projet, ainsi que des maires des communes avoisinantes. Le SIVOS (Syndicat à vocation scolaire de la région de St Sauveur) a exprimé sa forte inquiétude.

Le SNES a accompagné les collègues : informations sur les différents cas de fusion ayant eu lieu, prise de contact avec la presse régionale, interventions lors des commissions paritaires départementale et académique, demande d'audience auprès de l'Inspecteur d'académie.

Lors de cette audience qui a eu lieu le 6 décembre, nous avons eu l'assurance de l'Inspecteur académique que le projet de fusion ne serait pas effectif à la rentrée. En revanche certains aspects verront le jour puisque vraisemblablement il n'y aura qu'un seul chef d'établissement.

Ainsi, grâce à la mobilisation de tous, le danger est écarté pour la rentrée 2008. Mais il ne faut pas se leurrer, ce n'est que partie remise, le dossier n'est pas classé sans suite, loin de là. On peut au contraire imaginer qu'il sera remis sur le tapis dès la rentrée 2009.

C'est pourquoi d'ici là, il faut que chacun reste vigilant, continue de s'informer et de relayer les informations.

Emmanuelle Chapon

Nouvelle organisation du bac : des précisions s'imposent !

Si nous avons eu communication des grandes lignes de l'organisation du bac dans notre académie (cf tribune du S3 Dijon), pour nous, de nombreuses interrogations demeurent : sur l'organisation, sur les locaux d'examen, sur la surveillance et surtout sur la correction des épreuves.

Demandera-t-on aux collègues de faire cours et, en même temps de corriger les copies ?

La section académique va demander à rencontrer le Rectorat au plus vite sur cette question.

Dialogue social ?

Xavier Darcos lors d'une conférence de presse le 11 décembre 2007 :

« C'est pourquoi, si **le dialogue social s'avère ne pas être une forme d'accompagnement**, mais un outil de blocage des réformes, je saurai prendre mes responsabilités et faire appliquer le projet pour lequel a été élu le Président de la République et dont il m'a rappelé les objectifs dans la lettre de mission qu'il m'a adressée. »

Contrats d'objectifs : une information si difficile à communiquer ?

Nous vous avons proposé dans le dernier journal académique un éclairage sur les contrats d'objectifs qui sont signés dans nos établissements.

Mais il nous est **impossible d'avoir communication des contrats signés de la part du Rectorat** malgré plusieurs relances auprès du directeur de cabinet !

Si ces contrats sont si anodins, pourquoi une telle réticence ?

Nous vous demandons donc de **nous communiquer** le contrat de votre établissement dès que vous l'avez.

Nous le **mettrons en ligne** avec tous les autres sur notre site pour permettre à tous de les consulter.

URGENT: des NOUVEAUTES dans l'ACTION SOCIALE

Suite à des textes nationaux récents et à la CAAS du 22.10.07, des améliorations dans les prestations d'action sociale ministérielle et interministérielle prennent effet dès maintenant.

POUR LES PERSONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE:

Le rectorat a fait parvenir le 24 octobre, à tous les services et établissements, un courrier récapitulatif des nouvelles dispositions. De même, le site du Rectorat (<http://prestationsociales.ac-dijon.fr>) a été actualisé. Pour toute précision et demande de dossier, s'adresser au service social du Rectorat (DIBAPP 1, 03 80 44 85 00, dasef@ac-dijon.fr)

De nouveaux plafonds de ressources:

Les plafonds de ressources limitant l'accès à certaines ASIA ont été relevés de 13 à 42% selon le cas. Il s'agit des aides aux loisirs des enfants; aux déplacements des enfants liés à la scolarité; au changement de domicile; à l'accueil des personnels nouvellement nommés: **de nouveaux collègues y ont donc désormais droit.**

Rappel: le plafond de ressources est calculé à partir de critères propres à l'académie, et il est variable selon la prestation demandée; certaines prestations n'en imposent pas.

Des prestations nouvelles ou améliorées: (Pour tout renseignement, contacter le service social de votre ministère).

- Aide à l'installation (CIV): aide sans condition de ressource, mais liée à l'implantation du poste en Zone Urbaine Sensible, ZEP, REP etc. Pour les fonctionnaires de l'EN, elle passe de 650 à 700 euros.

- CESU "Garde d'enfants": limité d'abord aux enfants de 0 à 3 ans, il est maintenant ouvert aussi aux enfants de 3 à 6 ans: voir le site www.cesu-fonctionpublique.fr;

- Prêt mobilité: 1000€ maximum à taux 0 remboursables sur 3 ans pour aider au paiement du dépôt de garantie d'une location consécutive à un déménagement causé par le recrutement ou par une mutation imposée. Demande à déposer dans les 4 mois suivant la location. Voir le site www.premobilite.fr.

Ces évolutions sont positives, certes. Mais elles ont été annoncées si tard que nombre d'ayants droit n'ont pu en bénéficier pour l'exercice 2007, ce qui est à regretter. Alors, n'hésitez pas à présenter des dossiers pour cette nouvelle année.

Compte rendu du stage Langues Vivantes du vendredi 21 décembre 2007

Une vingtaine de collègues d'allemand, d'anglais et d'espagnol, des collègues et lycées de l'Yonne se sont retrouvés ce vendredi pour essayer de récupérer des informations grâce à Bruno AUER, professeur d'anglais en Seine Saint Denis et responsable des langues vivantes au niveau national (S4).

Bruno AUER a pu nous faire part de l'audience que le SNES a eue au Ministère de l'Education Nationale le mercredi 5 décembre 2007. Durant cette audience, ils ont pu informer le ministère du désarroi des collègues de langues face à toutes les réformes qui s'empilent les unes sur les autres et dont les professeurs concernés ne sont informés qu'au compte goutte et surtout au dernier moment !! (cela a semblé étonner les représentants du ministre !!) . Ils ont également essayé de glaner quelques infos sur les réformes en cours (Diplôme National du Brevet, Bac STG , etc...) et comme vous allez pouvoir le constater, même le ministère n'a pas toutes les infos précises !!

En ce qui concerne le Bac STG (surnommé le bac du « bricolage » par certains, vu le manque d'informations et l'arrivée tardive des directives !) : l'épreuve de compréhension orale est bien étendue à tous les bacheliers cette année mais elle reste une « expérimentation obligatoire » (sic !!). En fait, tous les élèves doivent la passer mais la note ne comptera pas pour le bac, elle sera juste inscrite sur le livret scolaire. L'ensemble des collègues a également regretté les problèmes liés au fait que cette épreuve, comme celle d'expression orale, soit organisée en cours d'année et par des collègues de l'établissement (donc ayant pu avoir eu les candidats comme élèves les années précédentes !)

Pour les collègues, de nombreux collègues s'interrogent sur une éventuelle épreuve au brevet au mois de juin. Le premier problème est lié au fait que le niveau B1 (du cadre européen des langues) doit être atteint en fin de 3^{ème} mais c'est le niveau A2 (fin de 5^{ème}) qui serait évalué au brevet . Une note de service DEVRAIT être publiée prochainement (à vous de consulter les BO !!) pour les modalités d'évaluation. Il semble cependant qu'on aille plutôt vers des épreuves en cours d'année avec un problème pour l'année en cours.

Les Certifications proposées dans certains collèges (la possibilité pour les élèves de passer un examen international au cours de leur scolarité : par exemple Cambridge Certificate ou Cervantes) . Ce dispositif ne sera pas étendu à l'ensemble des élèves car il est financé par le rectorat et cela coûte trop cher .En attendant, le choix des collègues et du nombre d'élèves à qui on le propose semble plutôt aléatoire.

Les groupes de compétences : la mise en place n'a pas encore été faite dans l'Yonne mais semble être demandée fortement par les IPR. Il faut savoir que pour l'instant, il n'y a aucune obligation de les mettre en place : rien d'obligatoire n'est inscrit au BO. De plus, l'établissement doit faire voter ce dispositif en CA. Le Cadre Européen des Langues ne parle jamais de groupes de compétences et il n'y a eu aucun bilan national sur les différentes expérimentations.

Bruno Auer nous a apporté toutes les informations qu'il détenait et a regretté être obligé de faire ce qui devrait être du domaine et de la responsabilité des institutions !!!

Tous les collègues ont grandement apprécié ce stage et nous remercions Bruno d'avoir bien voulu se déplacer jusqu'à nous.

Isabelle CLEMENT

Stage syndical du mois de mars : inscrivez-vous avant les vacances d'hiver !

Nous vous rappelons qu'un stage sur le **lien formation / emploi** se déroulera le **jeudi 20 mars** à Auxerre avec pour intervenants :

- **Thierry Reygades**, responsable du secteur « enseignements technologiques » du SNES,
- **Hélène Brun**, Conseillère Régionale, chargée de la Formation dans la Région Bourgogne,
- **Edmundo Checuro-Rojas**, responsable département du SNU-ANPE-FSU

PS: Avis à toutes les personnes intéressées, il y aura un stage syndical académique sur les langues vivantes le **vendredi 29 février** à **Dijon**. Nous aurons peut être un peu plus d'infos à ce moment là !! Notez le sur vos calendriers et pensez à vous inscrire!

Test : Avez-vous bien lu ce journal ?

Mettez une croix dans la case qui vous semble refléter le mieux ce qui nous attend en 2008 ...

	↗	↘
Le pouvoir d'achat des salaires et des pensions		
Notre charge de travail		
Le nombre de fonctionnaires		
Le statut et les garanties des fonctionnaires		
Le nombre d'annuités pour une retraite à taux plein		

***Ces réponses ne vous satisfont pas ? Nous non plus !
Faisons mentir l'avenir qu'ils nous réservent!***

GREVE unitaire jeudi 24 janvier
À l'appel de la FSU, CGT, CFDT, FO, UNSA, CFTC, Solidaires
Rassemblement Education Nationale à 9 h 30 devant l'IA à Auxerre
Départ de la manifestation Fonction Publique à 10 h 45 Maison des Syndicats